



AUTORISATION PARENTALE DE CAPTATION, DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION D'IMAGE ET DE VOIX (PHOTO, VIDEO)

Toute personne a un droit exclusif sur son image et sa voix et l'utilisation qui en est faite. La protection des droits de la personnalité du mineur est mise en œuvre par ses parents, titulaires de l'autorité parentale. Dans ces conditions, un accord de votre part, objet de la présente autorisation, est nécessaire pour que l'image et la voix de votre enfant puissent faire l'objet d'une captation et d'une utilisation.

Je soussigné(e) (prénom, nom et adresse)

Si vous êtes l'unique titulaire de l'autorité parentale, cochez la case

Et, je soussigné(e) (prénom, nom et adresse) (si différente)

Titulaire(s) de l'autorité parentale concernant (prénom et nom de l'enfant) Agé(e) de ans

AUTORISONS (Autorise) LA VILLE DU HAVRE (cochez le(s) case(s) utiles) :

- | | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| - A LE PHOTOGRAPHER ET A LE FILMER | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - A REPRODUIRE ET EXPLOITER SON IMAGE , en tout ou partie, fixe ou en mouvement,
ET SA VOIX dans le cadre des activités organisées par la ville du Havre. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les images et la voix pourront être exploitées et utilisées directement par la ville du Havre sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, intégralement ou par extraits et notamment :

- site internet et réseaux sociaux de la ville du Havre
- magazines municipaux LH Océanes, LH et Vous

La ville du Havre s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images et de la voix susceptible de porter atteinte à la dignité ou à la vie privée et plus largement de procéder à toute utilisation qui pourrait avoir un caractère préjudiciable pour la personne dont l'image et la voix ont été captées.

Les photographies et vidéos pourront être cédées par la ville du Havre à des tiers à titre gracieux pour une exploitation répondant strictement aux mêmes conditions que la présente autorisation.

Nous donnons notre (Je donne mon) autorisation gracieuse **pour l'année scolaire 2022/2023 et/ou jusqu'à 5 ans** après la captation.

Nous garantissons (Je garantis) que l'enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de sa voix.

Les photographies et vidéos seront conservées dans la médiathèque de la Direction Communication de la ville du Havre, dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Conformément aux articles 39 et suivants de ladite loi, vous bénéficiez auprès de cette Direction d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent.

Nous acceptons (j'accepte) de recevoir par mail les informations et les actualités émanant de la ville du Havre.

- Oui, adresse(s) mail(s) :
- Non

Fait à , le

Signature du (des) responsable(s) légal (légaux)
Précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord »

Document à retourner à education@lehavre.fr